



PUBLICIS GROUPE S.A.

COMMUNIQUE DE PRESSE

COMMUNIQUE PUBLIE EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DU REGLEMENT N°98-07 DE LA COMMISSION DES OPERATIONS DE BOURSE.

Emission par PUBLICIS GROUPE S.A. d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (OCEANE)

Paris, le 8 juillet 2003 - PUBLICIS GROUPE S.A. a procédé ce jour au lancement d'une émission d'OCEANE (les "Obligations") d'un montant d'environ 616 millions d'euros.

Le montant de l'émission est susceptible d'être porté à environ 672 millions d'euros en cas d'exercice de l'option de surallocation consentie aux Chefs de File et Teneurs de Livre Associés.

L'objectif de cette opération est l'optimisation de la situation financière de PUBLICIS GROUPE S.A. et notamment le refinancement de sa dette, afin d'abaisser les coûts financiers en bénéficiant des conditions favorables des marchés.

* * *

La valeur nominale des Obligations a été fixée à 29 euros faisant ressortir une prime de 23,1% par rapport au cours de référence de l'action PUBLICIS GROUPE S.A. au moment de la fixation des conditions définitives. Les Obligations porteront un coupon annuel de 0,75 % l'an ; le taux de rendement actuariel brut est de 0,75%. Le remboursement se fera au pair le 17 juillet 2008 (ou le premier jour ouvré suivant si cette date n'est pas un jour ouvré).

Cette offre ne constitue pas une opération par appel public à l'épargne dans un quelconque pays autre que la France dans les conditions indiquées ci-après.

En France, cette offre a été réservée dans un premier temps aux seuls investisseurs qualifiés au sens de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier et du décret n° 98-880 du 1^{er} octobre 1998, et devrait être ouverte à la souscription des particuliers du 9 au 11 juillet 2003, à la suite de la délivrance du visa de la Commission des opérations de bourse sur le prospectus.

Deutsche Bank agit en tant que Coordinateur Global de l'émission. Deutsche Bank et BNP Paribas agissent en tant que Chefs de File et Teneurs de Livre associés. ABN Amro Rothschild agit en qualité de co-Chef de File et Natexis Bleichroeder agit en qualité de garant.

Page 1 sur 5

NE PAS DIFFUSER AUX ETATS UNIS OU A DES RESSORTISSANTS AMERICAINS, AU CANADA, AU JAPON OU EN AUSTRALIE



PUBLICIS GROUPE S.A.

Les conditions financières plus amplement détaillées ci-après sont définitives sous réserve du visa de la Commission des opérations de bourse sur le prospectus relatif à cette émission.

Modalités principales des OCEANES

Emetteur	PUBLICIS GROUPE S.A. (la "Société") (Premier Marché d'Euronext Paris S.A. – Code ISIN des actions FR000013057 – Classification sectorielle FTSE™ 545 6 Agences de média)
Montant de l'émission	Environ 616 millions d'euros susceptible d'être porté à environ 672 millions d'euros en cas d'exercice de l'option de surallocation par les Chefs de File et Teneurs de Livre Associés
Nombre d'Obligations à émettre	Entre 21.241.379 et 23.172.413 (compte tenu de l'option de surallocation).
Nominal unitaire des Obligations et Prix d'émission	La valeur nominale unitaire des Obligations a été fixée à 29 euros, elle fait apparaître une prime de 23,1% par rapport au cours de référence de l'action de la Société de 23,56 euros. Le prix d'émission est égal au pair, soit 29 euros, payable en une seule fois à la date de règlement.
Date de jouissance et de règlement des Obligations	Prévue le 17 juillet 2003.
Intérêt annuel	0,75% l'an, payable à terme échu chaque année à partir de 2004, à l'anniversaire de la date de règlement (ou le premier jour ouvré suivant si la date anniversaire n'est pas un jour ouvré).
Durée	5 ans à compter de la date de règlement.
Amortissement normal	En totalité le 17 juillet 2008 (ou le premier jour ouvré suivant si cette date n'est pas un jour ouvré) au pair, soit 29 euros par Obligation.
Taux de rendement annuel actuariel brut	0,75% l'an à la date de règlement (en l'absence de conversion et/ou d'échange en actions et en l'absence d'amortissement anticipé).
Notation de l'emprunt	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.



Conversion et/ou échange des Obligations en actions nouvelles ou existantes

Les porteurs d'Obligations pourront demander la conversion et/ou l'échange des Obligations en actions à tout moment à compter du 26 août 2003, soit 40 jours après la date de règlement, et jusqu'au septième jour ouvré qui précède la date de remboursement, à raison d'une action par Obligation, sous réserve des ajustements prévus dans le prospectus en cas d'opérations financières par la Société.

La Société pourra à son gré remettre des actions nouvelles ou des actions existantes.

Amortissement anticipé au gré de l'émetteur

Possible:

- pour tout ou partie des Obligations, par rachat en bourse ou hors bourse ou par offres publiques à tout moment à compter de la date de règlement ;
- pour la totalité des Obligations restant en circulation, à compter du 15 décembre 2005 jusqu'au 16 juillet 2008,
 - à un prix de remboursement anticipé égal au pair majoré des intérêts courus depuis la dernière date de paiement d'intérêts (le "Prix de Remboursement Anticipé"),
 - si le produit (i) du ratio d'attribution d'actions par Obligation en vigueur et (ii) de la moyenne arithmétique des premiers cours cotés de l'action de la Société sur le Premier Marché d'Euronext Paris S.A. durant une période de 10 jours de bourse consécutifs au cours desquels l'action est cotée choisis par la Société parmi les 20 jours de bourse consécutifs précédant la date de parution de l'avis annonçant l'amortissement anticipé, est supérieur à 130% du Prix de Remboursement Anticipé ;
- pour la totalité des Obligations à tout moment, par remboursement au Prix de Remboursement Anticipé défini ci-dessus, si moins de 10% des Obligations émises restent en circulation.

Amortissement anticipé au gré des porteurs

Les Obligations deviendront exigibles en cas de changement de contrôle de la Société selon les modalités prévues dans le prospectus.

Exigibilité anticipée en cas de défaut

Les Obligations deviendront exigibles dans les cas et selon les modalités prévues dans le prospectus

Absence de droit préférentiel de souscription et de délai de priorité

Les actionnaires ont renoncé à leur droit préférentiel de souscription. Il n'est pas prévu de délai de priorité.



PUBLICIS GROUPE S.A.

Période de souscription	<p>Le placement auprès des investisseurs institutionnels qualifiés a été effectué le 8 juillet 2003.</p> <p>La souscription des particuliers devrait être ouverte du 9 au 11 juillet 2003 inclus.</p>
But de l'opération	<p>La Société a l'intention d'utiliser le produit net de l'émission des Obligations pour ses besoins de financements généraux, y compris, le cas échéant, pour le refinancement d'une partie de sa dette existante, le remboursement anticipé éventuel de l'emprunt obligataire de 200 millions d'euros de 2001 à 2% et échangeable en actions IPG, et la souscription de "Credit Linked Notes" adossées au risque de crédit Publicis pour un montant d'environ 380 millions d'euros.</p>
Cotation des Obligations	<p>Prévue le 17 juillet 2003 sur le Premier Marché d'Euronext Paris S.A.</p>
Droit applicable	<p>Droit français.</p>

CE COMMUNIQUE NE SAURAIT ETRE CONSIDERE COMME UN APPEL PUBLIC A L'EPARGNE OU COMME CHERCHANT A SOLLICITER L'INTERET DU PUBLIC EN VUE D'UNE OPERATION D'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE.

L'OFFRE ET LA VENTE DES OBLIGATIONS EN FRANCE ONT ETE EFFECTUEES, DANS UN PREMIER TEMPS, EN CONFORMITE AVEC L'ARTICLE L. 411-2 DU CODE MONETAIRE ET FINANCIER ET LE DECRET N° 98-880 DU 1^{ER} OCTOBRE 1998 RELATIF AUX OPERATIONS REALISEES AUPRES D'INVESTISSEURS QUALIFIES. L'OFFRE NE SERA OUVERTE AUX PARTICULIERS EN FRANCE QU'APRES LA DELIVRANCE PAR LA COB DE SON VISA SUR LE PROSPECTUS.

LE PRESENT COMMUNIQUE NE PEUT FAIRE L'OBJET D'UNE PUBLICATION, D'UNE DIFFUSION OU ETRE REMIS AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE (Y COMPRIS SES TERRITOIRES ET DEPENDANCES, UN QUELCONQUE ETAT DES ETATS-UNIS AINSI QUE LE DISTRICT DE COLUMBIA). LE PRESENT COMMUNIQUE NE CONSTITUE NI NE FAIT PARTIE D'AUCUNE OFFRE OU SOLLICITATION D'ACHAT OU DE SOUSCRIPTION DES TITRES AUX ETATS-UNIS. LES TITRES QUI Y SONT MENTIONNES N'ONT PAS ETE ENREGISTRES EN VERTU DU "SECURITIES ACT OF 1933" DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE, TEL QUE MODIFIE, ET NE FERONT PAS L'OBJET D'UN TEL ENREGISTREMENT. ILS NE POURRONT ETRE OFFERTS OU VENDUS AUX ETATS-UNIS OU A DES RESSORTISSANTS AMERICAINS ("US PERSONS") OU POUR LE COMPTE DE CEUX-CI, QUE DANS LE CADRE D'UNE EXEMPTION AUX OBLIGATIONS D'ENREGISTREMENT. AUCUNE OFFRE AU PUBLIC D'OBLIGATIONS NE SERA EFFECTUEE AUX ETATS-UNIS.

Ce communiqué a été émis par Publicis Groupe S.A. et a été approuvé par Deutsche Bank et BNP Paribas uniquement aux fins de la Section 21 du Financial Services and Markets Act 2000. Dans le cadre de l'Offre des Obligations, Deutsche Bank et BNP Paribas agissent uniquement pour le compte de Publicis Groupe S.A., à l'exclusion de toute autre personne, et n'auront pas la responsabilité vis-à-vis d'autres personnes de fournir les protections accordées à leurs clients respectifs ou de fournir des conseils dans le cadre de l'Offre proposée.



PUBLICIS GROUPE S.A.

STABILISATION / FSA

LA DIFFUSION DE CE COMMUNIQUE DANS CERTAINS PAYS PEUT CONSTITUER UNE VIOLATION DES DISPOSITIONS LEGALES EN VIGUEUR. LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE COMMUNIQUE NE CONSTITUENT PAS UNE OFFRE DE VALEURS MOBILIERES AUX ETATS-UNIS, EN AUSTRALIE, AU CANADA OU AU JAPON.

COMMUNIQUE PUBLIE EN APPLICATION DU REGLEMENT 98-07 DE LA COMMISSION DES OPERATIONS DE BOURSE.

Publicis Groupe S.A. (Euronext Paris : 13057 - NYSE : PUB) est le 4^{ème} groupe mondial de communication et le leader mondial de conseil et achat média, avec une présence dans 109 pays sur les 5 continents.

Le Groupe opère à la fois dans la **publicité**, à travers trois réseaux publicitaires mondiaux fonctionnant de manière autonome : Leo Burnett Worldwide, Publicis Worldwide, Saatchi & Saatchi Worldwide; deux réseaux multi-hubs : Fallon Worldwide et Bartle Bogle Hegarty (filiale à 49 %); dans le **conseil et l'achat d'espace** à travers deux réseaux mondiaux : ZenithOptimedia et Starcom MediaVest Group; et dans les marketing services et la **communication spécialisée** (marketing relationnel, relations publiques, communication corporate et financière, communication ethnique, communication santé...).

Sites internet : www.publicis.com et www.finance.publicis.com

Contacts

Corporate Communications : Eve Magnant – 00 33 (0)1 44 43 70 25
Relations Investisseurs : Pierre Bénaïch – 00 33 (0)1 44 43 65 00